



**MER**

**Préserver la vie maritime, un impératif**

## **L'exploitation intensive détruit les écosystèmes marins**

Alors que les failles de notre modèle de surconsommation sont de plus en plus évidentes, l'exploitation sans limites de ressources naturelles dans un monde fini constitue un sujet majeur des années à venir. Les mers et océans occupent 71 % du globe et contribuent à une multitude d'usages : nourriture, énergie, matériaux, culture, etc.

3 milliards d'êtres humains dépendent de la biodiversité marine et côtière pour leur alimentation. L'océan rend des services écologiques irremplaçables comme la production d'oxygène (50 %), le stockage du carbone (l'océan en absorbe 25 à 30 %), la régulation de la température (l'océan absorbe 93 % de l'excès de chaleur dû aux gaz à effet de serre), et fourni un moyen d'existence pour des milliards de personnes. Pourtant le monde maritime est en danger : l'enjeu de la préservation et de la sauvegarde de la biodiversité marine est crucial. Il y a urgence. En plus de la surpêche, les océans sont la cible d'une exploitation intensive de ressources énergétiques (gaz, pétrole) symptomatique d'un modèle qui nécessite toujours plus d'énergie. Tout cela sans compter les pollutions et les effets du changement climatique (acidification, réchauffement, élévation). **De 1970 à 2012, le nombre des vertébrés marins a diminué de moitié et des espèces ont disparu !**

Les écologistes doivent montrer qu'un autre rapport aux ressources marines est possible et nécessaire pour les écosystèmes et les personnes qui en dépendent, générateur d'emplois et de développement durable.

## **Préserver le monde maritime : une nécessité environnementale et humaine**

Nous pouvons nous baser sur de nombreuses expériences pour atteindre ces modèles durables soutenus par des citoyen.nes qui ont de plus en plus conscience des services rendus par les mers et les océans et la nécessité de les préserver.

**Les atteintes aux écosystèmes sous la forme de destruction des habitats, de surexploitation des ressources et de baisse de la biodiversité se mesurent de plus en plus précisément.** La société civile ainsi que des experts en dénoncent « la mise en danger ». En tant qu'écologistes la situation nous impose d'agir au bénéfice du vivre de la mer, avec la mer.

Le niveau européen légifère. La directive stratégie pour les milieux marins demande à ce que soit pris en compte les coûts de la dégradation du milieu marin et le coût des dépenses pour entretenir les milieux marins. La réparation du préjudice écologique commence à se

traduire en décisions de justice. La loi de 2016 sur la reconquête de la biodiversité pose une règle à deux dimensions : la restauration du milieu et la mesure compensatoire additionnelle. Mais si nous affirmions, que la vie marine doit être préservée « quoi qu'il en coûte » ?

Une politique forte sera bénéfique pour l'ensemble des acteurs : chercheurs, pêcheurs, passionnés du monde maritime, etc. Elle nous vaudra le respect de nos engagements internationaux mettant en adéquation le langage politique et la responsabilité politique. Car ce qui manque dans notre rapport à la mer est une vision à long terme. Le récit central à développer pourrait être celui de la résilience possible.

## Protéger les ressources maritimes et restaurer la biodiversité

### Lutter contre la surpêche en conditionnant les subventions et des aides publiques.

Beaucoup de professionnels ne payent pas la taxe intérieure sur la consommation des produits énergétiques. Nous supprimerons progressivement cette exonération, en réorientant les recettes publiques récupérées pour accompagner la transition des métiers les plus affectés.

**Le modèle de pêche que nous prônons est tourné vers le soutien à la pêche artisanale et la mise en œuvre de méthodes de pêche durables.** Il est urgent de revenir à une exploitation à plus petite échelle, qui bénéficie aux territoires, sur des bateaux aux capacités de pêche adaptées, utilisant des techniques non-destructrices des fonds marins, avec un effectif qualifié suffisant. Nous renforcerons les formations aux prises respectueuses de l'environnement et préservant la biodiversité. Il est en effet possible de passer de la pêche du bar au chalut à la pêche à la ligne, ou de pêcher des langoustines avec des casiers.

Le message, qui n'est pas la règle aujourd'hui, est simple : ne pas prendre plus à la mer que ce qu'elle peut produire. Les réglementations ne permettent pas une exploitation raisonnée et durable des mers. Pourtant, pêcher moins et mieux permettra demain des retours plus importants pour le tous dont la pêche, en permettant à la biodiversité marine de se régénérer et en enravant la disparition des espèces (30 et 40% des espèces de poissons sont surexploitées, plus en Méditerranée).

### Revoir la politique des quotas

**Nous réformerons la gouvernance des totaux admissibles de captures.** Ils sont répartis au niveau national. Ils ont permis en Atlantique une amélioration à poursuivre et à étendre en Méditerranée. **Nous réformerons aussi le système de répartition**, basé sur l'antériorité et qui pousse à la concentration, pour le baser sur l'avis des scientifiques, ce qui n'est pas toujours le cas aujourd'hui. Il existe des points de ruptures lorsqu'une espèce disparaît qui met en danger les autres. C'est le cas pour des poissons comme les sardines ou les maquereaux. Il est proposé par les scientifiques de laisser au moins 1/3 de ces poissons pour les oiseaux.

**Nous mettrons en place une politique qui sécurise la ressource et assure la résilience des systèmes.** Revoir la gouvernance passe aussi par le fait de donner la main aux

pêcheurs localement, par pêcherie, aux associations, etc pour décider de la meilleure manière de faire perdurer leur activité dans un cadre partagé.

### Encourager les circuits courts

A l'image des Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP), le secteur de la pêche bénéficiera du soutien public de structures similaires, afin de recréer le lien entre professionnels et habitants des littoraux. Ce changement d'approche permettra de **redynamiser les territoires côtiers en difficulté et de valoriser les métiers de la pêche**. Pour un emploi en mer, ce sont 3 personnes qui travaillent à terre. Le développement des communautés locales qui vivent de la pêche entraîne mécaniquement l'essor d'un tissu socio-économique culturel, scolaire et des emplois non-délocalisables.

### Préserver et restaurer la biodiversité

La Cour des Comptes européenne constate, qu'en pratique, les zones marines protégées ne constituent qu'un faible rempart pour la biodiversité et que la surpêche perdure. **Nous ferons contrôler les activités dans les zones marines protégées afin d'assurer un haut niveau de protection de la biodiversité**, sans se contenter de zonages administratifs. **La protection des écosystèmes marins intégrera la dimension écosystémique** et prendra en compte les liens entre les zones sources et les zones de destination des larves. Les aires marines protégées seront suivies dans le cadre d'une approche dynamique, d'autant que le réchauffement climatique modifie les répartitions spatiales sur la base de la nouvelle approche : la mesure de la vitesse climatique. Des aires marines protégées dynamiques, mises à jour au fil du temps en réponse aux changements en cours, seront instaurées pour assurer la protection continue des écosystèmes et de leurs ressources.

**Afin que notre société continue à vivre avec la mer, nous mettrons en œuvre une approche globale de la gestion des espèces** qui permettra notamment de comprendre les conséquences des actions humaines, mais aussi de minimiser les risques de changements irréversibles et d'assurer une viabilité des activités maritimes.

**Nous développerons et valoriserons l'activité économique algale**. La biodiversité algale nécessite de meilleures connaissances. Il existe 11000 espèces d'algues dont 700 en atlantique façade ouest. Les algues rouges sont très riches mais peu connues. Une activité économique algale durable constitue une des réponses à venir, naturelle, en substitut qualitatif d'une alimentation énergivore.

Enfin, **la restauration écologique maritime sera développée**. Cette filière ne représente pour le moment que 1000 emplois en France. Elle est porteuse d'emplois non délocalisables et permettra de réparer les préjudices écologiques du milieu marin. Une ingénierie écologique nationale sera structurée.